



## Civilement responsable d'un membre de sa famille

Par **nemesis06**, le **05/04/2013** à **15:43**

Bonjour a tous

une question me tracasse depuis quelques temps et je n'ais personne a qui me confier, etant enfant j'ai subi des violences sexuel de la part de mon cousin agée alors a cette époque de 7 ans de plus que moi, il y a quelques mois je suis retombé sur mon dossier du jugement et j'ai vu que mon père était cité comme "civilement responsable" de mon agresseur je ne comprend pas très bien ce que cela veut vraiment dire a cette époque tout est allé très vite et personne n'a su m'expliquer ni même mettre des mots sur ce que j'avais vécu viol ? inceste ? je ressens aujourd'hui le besoin de rouvrir cette période de ma vie pour mettre tout à plat et éclaircir certaines zones d'ombre je souhaiterais avoir des réponses et vous remercie d'avance pour le temps que vous m'accorderiez en me répondant .